



CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 11 OCTOBRE 2022

Nombre de membres composant le Conseil 33
Nombre de membres présents à la séance 25
Nombre de membres représentés 7
Nombre de membres non représentés 1

Le mardi 11 octobre 2022 à 20h00 les membres composant le Conseil Municipal de la Commune de Joinville-le-Pont se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal.

ETAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI, Madame Anne MAROLLEAU, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Olivier LAVIGNE, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Madame Luisa DOLOGUELE, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Madame Chantal ALLAIN donne procuration à Monsieur Francis SELLAM, Monsieur Julien KARAM donne procuration à Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Guillaume LEVANNIER donne procuration à Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Laura MANACH donne procuration à Monsieur Olivier LAVIGNE, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU donne procuration à Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI donne procuration à Madame Luisa DOLOGUELE, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Tony RENUCCI

ABSENT(S) NON REPRÉSENTÉ(S) :

Monsieur Areski OUDJEBOUR

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Maxime OUANOUNOU

PRÉSIDENT DE SÉANCE : Monsieur Olivier DOSNE

DELIBERATION N° 27

VŒU RELATIF À LA SAUVEGARDE DU THÉÂTRE FRANÇOIS DYREK

PREAMBULE - Madame Sylvie MERCIER, Conseillère municipale

Mes chers collègues,

Considérant l'importance pour notre ville de Joinville-le-Pont de disposer d'un deuxième lieu culturel, d'apprentissage et de représentation, particulièrement dans le bas de la ville ;

Considérant la vocation artistique du théâtre François Dyrek depuis son inauguration en 2001 ;

Considérant que le théâtre François Dyrek accueille dans ses cours une cinquantaine d'enfants joinvillais, une dizaine de troupes et des centaines d'artistes chaque année depuis plus de 20 ans ;

Considérant que l'équipe de la Compagnie des Bords de Scène, qui anime le théâtre François Dyrek, produisait chaque année, avant l'arrêt des subventions municipales il y a 3 ans, 18 créations et 1 festival, soit 250 représentations ;

Considérant que les conditions de sécurité du théâtre François Dyrek sont garanties, puisque la commission de sécurité a rendu un avis favorable lors de son dernier contrôle en 2021 (valable 5 ans) ;

Considérant que le terrain du théâtre François Dyrek va être vendu par son propriétaire à un promoteur immobilier, avec pour projet de le détruire pour construire un immeuble de logements en lieu et place du théâtre.

Ainsi sur proposition de Sylvie Mercier et des élus du groupe JAji, Maxence Georgeaud, Jean François Clair et Tony Renucci, le conseil municipal émet le vœu que la ville de Joinville-le-Pont :

- Sauvegarde ce lieu essentiel à la vie culturelle de la ville et de ses habitants ;
- Mette en œuvre tous les moyens possibles (notamment via une préemption) qui permettraient d'acquérir le terrain et ainsi de municipaliser le théâtre, offrant ainsi une offre culturelle diversifiée et qualitative aux Joinvillais ;
- Trouve un nouvel emplacement pour les activités culturelles de l'association des Bords de Scène si les murs du théâtre ne peuvent être conservés à leur emplacement actuel.

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré par :

Pour	8	Madame Luisa DOLOGUELE (liste "un nouvel horizon avec les joinvillais"), Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (liste "un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Philippe PLATON (liste "un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI (liste "un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Jean-François CLAIR (liste "jaji j'agis j'innove pour joinville-le-pont"), Madame Sylvie MERCIER (liste "jaji j'agis j'innove pour joinville-le-pont"), Monsieur Maxence GEORGEAUD (liste "jaji j'agis j'innove pour joinville-le-pont"), Monsieur Tony RENUCCI (liste "jaji j'agis j'innove pour joinville-le-pont")
Contre	24	Monsieur Olivier DOSNE (liste "joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (liste "joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (liste "joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (liste "joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (liste "joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (liste "joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (liste "joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (liste "joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (liste "joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (liste "joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (liste "joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (liste "joinville avec vous"), Madame Anne MAROLLEAU (liste "joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (liste "joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (liste "joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (liste "joinville avec vous"), Monsieur Olivier LAVIGNE (liste "joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (liste "joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETTE (liste "joinville avec vous"), Madame Béatrice NICOLAS-DARROU (liste "joinville avec vous"), Madame Séverine DOS SANTOS (liste "joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (liste "joinville avec vous"), Monsieur Guillaume LEVANNIER (liste "joinville avec vous"), Madame Laura MANACH (liste "joinville avec vous")

Article unique : S'engage à :

- sauvegarder ce lieu essentiel à la vie culturelle de la ville et de ses habitants ;
- mettre en œuvre tous les moyens possibles (notamment via une préemption) qui permettraient d'acquérir le terrain et ainsi de municipaliser le théâtre, offrant ainsi une offre culturelle diversifiée et qualitative aux Joinvillais ;
- trouver un nouvel emplacement pour les activités culturelles de l'association des Bords de Scène si les murs du théâtre ne peuvent être conservés à leur emplacement actuel.

Le Maire : M. Olivier DOSNE



Le secrétaire de séance - Monsieur Maxime OUANOUNOU



Je soussigné, Maxime OUANOUNOU, Adjoint au Maire, certifie le caractère exécutoire de la présente délibération :

Publiée sous format électronique le : **14 OCT. 2022**

Télétransmise au contrôle de légalité le : **13 OCT. 2022**

A Joinville-le-Pont le
20 OCT. 2022

